

Groupe CSS

# Rapport financier 2024





# Contenu

## Comptes annuels consolidés de la CSS Holding SA

Compte de résultat consolidé	4
Bilan consolidé	5
Flux de trésorerie consolidé	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidé	7
Annexe aux comptes annuels consolidés	8
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés	25

# Compte de résultat consolidé

	Explication	2024	2023
Produits des primes		7 565 274	6 983 517
Variation du report de primes		-795	-668
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>7 564 479</b>	<b>6 982 849</b>
Charges des sinistres et des prestations	1	-6 934 527	-6 326 583
Part des réassureurs		18	36
Variation des provisions actuarielles		-260 610	-306 710
<b>Charges des sinistres et des prestations pour propre compte</b>		<b>-7 195 119</b>	<b>-6 633 257</b>
Compensation des risques entre assureurs		108 379	82 590
<b>Compensation des risques pour propre compte</b>		<b>108 379</b>	<b>82 590</b>
Participation des personnes assurées aux excédents	2	-11 618	-2 864
<b>Charges d'exploitation pour propre compte</b>	3	<b>-547 888</b>	<b>-505 157</b>
<b>Résultat actuariel</b>		<b>-81 767</b>	<b>-75 839</b>
Produit des placements de capitaux		586 104	416 339
Charges liées aux placements de capitaux		-313 305	-261 000
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-105 200	-7 000
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	8	<b>167 599</b>	<b>148 340</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	4	<b>14 614</b>	<b>13 033</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	5	<b>-9 226</b>	<b>-9 874</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>91 220</b>	<b>75 660</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	6	<b>-301</b>	<b>661</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>90 919</b>	<b>76 321</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	7	<b>-28 252</b>	<b>-37 235</b>
<b>Résultat consolidé</b>		<b>62 667</b>	<b>39 086</b>

en milliers  
de CHF

# Bilan consolidé

<b>Actifs</b>	Explication	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Placements de capitaux	9	6 255 327	6 036 821
Immobilisations incorporelles	10	1 269	2 171
Immobilisations corporelles	11	24 217	19 842
Comptes de régularisation actifs	15	164 521	69 104
Impôts sur les bénéfices différés actifs		64 033	60 476
Créances	16	556 695	513 046
Liquidités		949 893	986 519
<b>Total des actifs</b>		<b>8 015 955</b>	<b>7 687 979</b>

en milliers  
de CHF

## Passifs

Capital de l'organisation		100	100
Réserves de capital		248 690	248 690
Réserves provenant de bénéfices		1 828 189	1 924 103
Résultat consolidé		62 667	39 086
<b>Capital propre</b>		<b>2 139 646</b>	<b>2 211 979</b>
Provisions actuarielles pour propre compte	12	3 455 310	3 184 575
Provisions non actuarielles	13	372 351	269 562
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	14	936 500	831 300
Comptes de régularisation passifs	17	28 044	27 475
Impôts sur les bénéfices différés passifs		69 377	52 602
Engagements	18	1 014 727	1 110 486
<b>Capital étranger</b>		<b>5 876 309</b>	<b>5 476 000</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>8 015 955</b>	<b>7 687 979</b>

en milliers  
de CHF

# Flux de trésorerie consolidé

	2024	2023
Résultat consolidé	62 667	39 086
Amortissements/affectations des placements de capitaux	-171 284	-67 716
Amortissements/affectations des immobilisations incorporelles	1 313	1 998
Amortissements/affectations des immobilisations corporelles	8 522	7 385
Amortissements/affectations des créances	44 139	35 310
Pertes proportionnelles/bénéfices provenant de l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence	-68	147
Variation des provisions actuarielles pour propre compte	270 735	309 668
Variation des provisions non actuarielles	-32 211	-18 618
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	105 200	7 000
Variation des créances	-87 788	-15 014
Variation des comptes de régularisation actifs	-95 417	114 342
Variation des engagements	-95 758	262 199
Variation des comptes de régularisation passifs	569	-259 015
Variation des impôts différés sur les bénéfices	13 218	14 721
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation</b>	<b>23 836</b>	<b>431 492</b>
Investissements/désinvestissements dans les placements de capitaux	-	-99 910
Investissements dans les placements de capitaux	-1 872 438	-
Désinvestissements de placements de capitaux	1 825 284	-
Investissements dans les immobilisations incorporelles	-411	-386
Investissements dans les immobilisations corporelles	-12 897	-11 292
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'investissement</b>	<b>-60 462</b>	<b>-111 588</b>
<b>Total du flux de trésorerie net</b>	<b>-36 626</b>	<b>319 904</b>
Etat des liquidités au 01.01	986 519	666 615
Etat des liquidités au 31.12	949 893	986 519
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-36 626</b>	<b>319 904</b>

en milliers  
de CHF

En plus des liquidités opérationnelles, la position des liquidités comprend les placements de liquidités et les fonds immobilisés.

# Tableau de variation des capitaux propres consolidé

	Capital de l'organisation	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Total
<b>Capital propre au 31.12.2022</b>	<b>100</b>	<b>248 690</b>	<b>1 869 657</b>	<b>54 446</b>	<b>2 172 893</b>
Utilisation du résultat consolidé			54 446	-54 446	-
Résultat consolidé				39 086	39 086
<b>Capital propre au 31.12.2023</b>	<b>100</b>	<b>248 690</b>	<b>1 924 103</b>	<b>39 086</b>	<b>2 211 979</b>
Utilisation du résultat consolidé			39 086	-39 086	-
Affectation aux provisions Santé365			-135 000		-135 000
Résultat consolidé				62 667	62 667
<b>Capital propre au 31.12.2024</b>	<b>100</b>	<b>248 690</b>	<b>1 828 189</b>	<b>62 667</b>	<b>2 139 646</b>

en milliers de CHF

**Capital de l'organisation:** le capital-actions est réparti en 100 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominative de CHF 1 000 chacune.

# Annexe aux comptes annuels consolidés

## Compte de résultat consolidé par segment

	Assurances selon la LAMal	
	2024	2023
Produits des primes	6 216 877	5 641 523
Variation du report de primes	–	–
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>6 216 877</b>	<b>5 641 523</b>
Charges des sinistres et des prestations	–6 035 024	–5 498 069
Part des réassureurs	–	–
Variation des provisions actuarielles	–216 870	–229 040
<b>Charges des sinistres et des prestations pour propre compte</b>	<b>–6 251 894</b>	<b>–5 727 109</b>
Compensation des risques entre assureurs	108 379	82 590
<b>Compensation des risques pour propre compte</b>	<b>108 379</b>	<b>82 590</b>
Participation des personnes assurées aux excédents	–	–27
<b>Charges d'exploitation pour propre compte</b>	<b>–239 359</b>	<b>–230 797</b>
<b>Résultat actuariel</b>	<b>–165 997</b>	<b>–233 820</b>
Produit des placements de capitaux	144 837	116 743
Charges liées aux placements de capitaux	–77 541	–81 608
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	–35 000	15 000
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>32 296</b>	<b>50 135</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>7 567</b>	<b>6 135</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>–3 081</b>	<b>–4 103</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>–129 216</b>	<b>–181 652</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>–</b>	<b>657</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>	<b>–129 216</b>	<b>–180 995</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>–129 216</b>	<b>–180 995</b>

	Assurances selon la LCA		Autres sociétés		Ecritures de consolidation		Total selon compte de résultat consolidé	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	1 348 397	1 341 994	-	-	-	-	7 565 274	6 983 517
	-795	-668	-	-	-	-	-795	-668
	<b>1 347 602</b>	<b>1 341 327</b>	-	-	-	-	<b>7 564 479</b>	<b>6 982 849</b>
	-899 504	-828 514	-	-	-	-	-6 934 527	-6 326 583
	18	36	-	-	-	-	18	36
	-43 740	-77 670	-	-	-	-	-260 610	-306 710
	<b>-943 226</b>	<b>-906 148</b>	-	-	-	-	<b>-7 195 119</b>	<b>-6 633 257</b>
	-	-	-	-	-	-	108 379	82 590
	-	-	-	-	-	-	<b>108 379</b>	<b>82 590</b>
	<b>-11 618</b>	<b>-2 837</b>	-	-	-	-	<b>-11 618</b>	<b>-2 864</b>
	<b>-305 523</b>	<b>-276 150</b>	<b>-11 583</b>	<b>-7 194</b>	<b>8 577</b>	<b>8 983</b>	<b>-547 888</b>	<b>-505 157</b>
	<b>87 235</b>	<b>156 191</b>	<b>-11 583</b>	<b>-7 194</b>	<b>8 577</b>	<b>8 983</b>	<b>-81 767</b>	<b>-75 839</b>
	388 715	269 931	147 067	100 754	-94 515	-71 089	586 104	416 339
	-219 088	-160 575	-17 081	-18 816	406	-	-313 305	-261 000
	-41 500	-10 000	-28 700	-12 000	-	-	-105 200	-7 000
	<b>128 126</b>	<b>99 356</b>	<b>101 286</b>	<b>69 937</b>	<b>-94 109</b>	<b>-71 089</b>	<b>167 599</b>	<b>148 340</b>
	<b>8 513</b>	<b>8 873</b>	<b>2 281</b>	<b>1 879</b>	<b>-3 747</b>	<b>-3 854</b>	<b>14 614</b>	<b>13 033</b>
	<b>-4 065</b>	<b>-4 446</b>	<b>-5 826</b>	<b>-5 179</b>	<b>3 747</b>	<b>3 854</b>	<b>-9 226</b>	<b>-9 874</b>
	<b>219 810</b>	<b>259 974</b>	<b>86 158</b>	<b>59 443</b>	<b>-85 532</b>	<b>-62 106</b>	<b>91 220</b>	<b>75 660</b>
	<b>-301</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-301</b>	<b>661</b>
	<b>219 509</b>	<b>259 978</b>	<b>86 158</b>	<b>59 443</b>	<b>-85 532</b>	<b>-62 106</b>	<b>90 919</b>	<b>76 321</b>
	<b>-29 487</b>	<b>-37 397</b>	<b>1 235</b>	<b>162</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-28 252</b>	<b>-37 235</b>
	<b>190 022</b>	<b>222 582</b>	<b>87 393</b>	<b>59 605</b>	<b>-85 532</b>	<b>-62 106</b>	<b>62 667</b>	<b>39 086</b>

en milliers de CHF

# Principes de la présentation des comptes

## **Norme de présentation des comptes**

Les comptes annuels consolidés ont été établis en conformité avec les recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image conforme à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une entreprise («true and fair view»). Les Swiss GAAP RPC constituent un ensemble de règles. Il faut appliquer toutes les recommandations techniques.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les comptes annuels individuels des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe CSS applique cette norme en application de la Swiss GAAP RPC 30 depuis l'exercice 2015. La norme Swiss GAAP RPC 30 révisée est entrée officiellement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et a été appliquée de façon anticipée pour l'exercice 2023. L'application des Swiss GAAP RPC est facultative.

## **Date de clôture**

La date de clôture pour toutes les sociétés intégrées dans les comptes annuels consolidés est le 31 décembre.

## **Approbation**

Le conseil d'administration de la CSS Holding SA a approuvé les présents comptes consolidés le 28 mars 2025. Ceux-ci sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

## **Différences d'arrondi**

Tous les montants indiqués dans les comptes annuels sont arrondis au millier de francs. En conséquence, l'addition de montants arrondis peut, dans certains cas, entraîner un écart par rapport aux totaux arrondis portés au bilan.

## **Conversion de devises**

La conversion de devises dans le cadre de la consolidation est supprimée, car le Groupe CSS n'a pas de société dont les comptes sont clôturés dans une devise étrangère. Les positions en devises étrangères dans les comptes individuels sont converties aux cours actuels en fin d'année, et les transactions sont converties à la date de référence. Les réévaluations et les dépréciations sont comptabilisées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés via le compte de résultat.

## **Méthode de consolidation**

Toutes les sociétés contrôlées par la CSS Holding SA sont intégrées dans les comptes consolidés du Groupe. On admet qu'un contrôle est exercé dès lors que la CSS Holding SA détient directement et/ou indirectement plus de la moitié des droits de vote dans une société.

Selon la méthode de consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont saisis dans leur intégralité. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode d'acquisition. Les actifs et le capital étranger de sociétés acquises sont réévalués au moment de l'acquisition selon les principes du Groupe. Les capitaux propres qui en résultent sont compensés par la valeur comptable de la participation de la société holding. La différence restante entre le prix d'achat et le capital propre calculé selon les principes de la présentation des comptes du Groupe (p. ex. goodwill) est compensée par les capitaux propres consolidés.

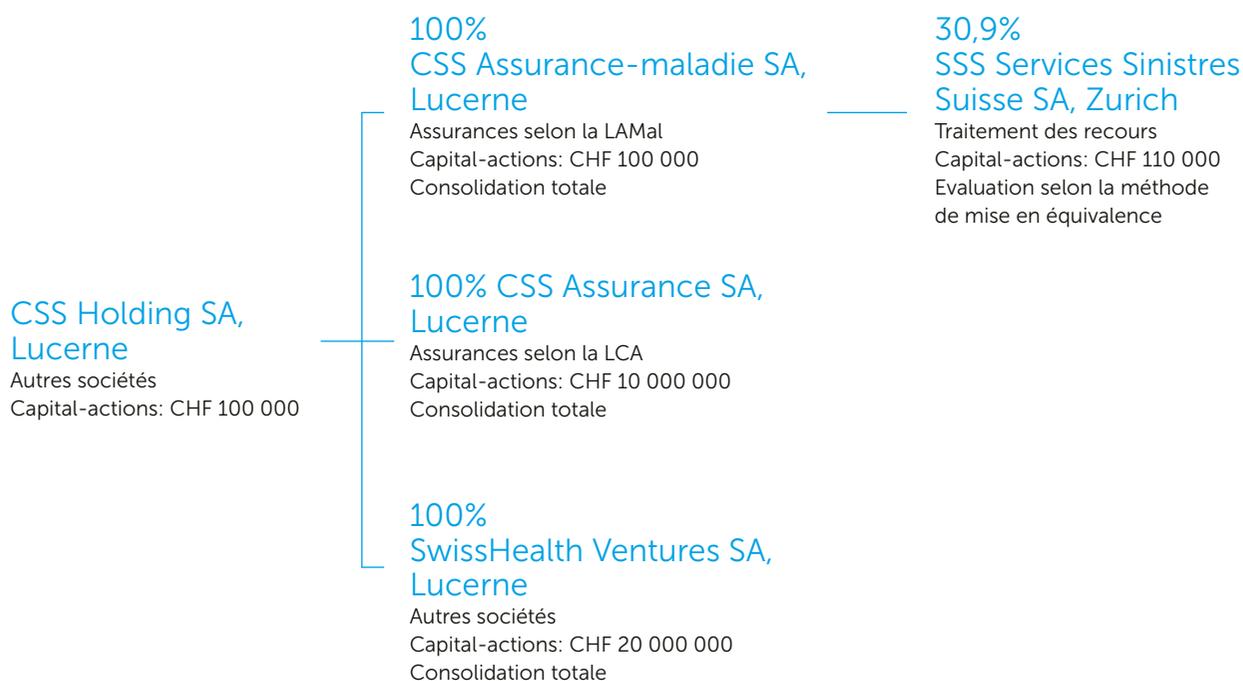
Pour les participations assorties d'un droit de vote compris entre 20% et 50%, le résultat proportionnel et le capital propre proportionnel sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont préparés séparément en tant que placements.

Les participations assorties d'un droit de vote de moins de 20% sont inscrites au bilan dans les placements (actions).

## **Relations internes au Groupe**

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont absentes du bilan et du compte de résultat.

# Périmètre de consolidation et segments



## Modification du périmètre de consolidation

### Fusions

La CSS Assurance-maladie SA a repris Arcosana SA au 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans le cadre d'une fusion par absorption.

# Explications concernant le compte de résultat consolidé

## 1. Charges des sinistres et des prestations

	2024	2023
Versements pour sinistres et prestations	-7 953 793	-7 278 999
Participations aux coûts reçues	1 019 265	952 417
<b>Total</b>	<b>-6 934 527</b>	<b>-6 326 583</b>

en milliers de CHF

## 2. Participation des personnes assurées aux excédents

Charges pour participation aux excédents	-2 288	-574
Modification des provisions pour participation aux excédents	-9 330	-2 290
<b>Total</b>	<b>-11 618</b>	<b>-2 864</b>

en milliers de CHF

## 3. Charges d'exploitation pour propre compte

Charges de personnel	-374 813	-345 690
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-39 835	-18 165
Coûts informatiques	-36 893	-47 443
Marketing, publicité et commissions	-70 499	-67 309
Autres charges administratives	-16 013	-17 167
Amortissements	-9 835	-9 383
<b>Total</b>	<b>-547 888</b>	<b>-505 157</b>

en milliers de CHF

## 4. Autres produits d'exploitation

Produit des intérêts et bénéfices de change	13 799	12 054
Autres produits	815	978
<b>Total</b>	<b>14 614</b>	<b>13 033</b>

en milliers de CHF

## 5. Autres charges d'exploitation

Intérêts débiteurs et pertes de change	-2 074	-3 575
Autres charges	-7 151	-6 299
<b>Total</b>	<b>-9 226</b>	<b>-9 874</b>

en milliers de CHF

Les autres charges d'exploitation comprennent, outre les charges pour les impôts sur le capital, les frais pour le développement de nouveaux secteurs d'affaires.

## 6. Résultat extraordinaire

	2024	2023
Produits extraordinaires	1	666
Charges extraordinaires	-302	-5
<b>Total</b>	<b>-301</b>	<b>661</b>

en milliers  
de CHF

Les produits extraordinaires correspondent pour l'essentiel à des produits supplémentaires survenus après coup en rapport avec la vente des Affaires d'entreprises (année précédente: remboursements de TVA et de loyers). Les charges extraordinaires correspondent en grande partie à des dépenses survenues après coup en rapport avec la vente des Affaires d'entreprises.

## 7. Impôts sur les bénéfices

Impôts courants sur les bénéfices	-15 034	-22 514
Impôts différés sur les bénéfices	-13 218	-14 721
<b>Total</b>	<b>-28 252</b>	<b>-37 235</b>

en milliers  
de CHF

## 8. Résultat des placements de capitaux

<b>Produit des placements de capitaux</b>	Produit courant	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2024
Terrains et constructions	13 536	–	5 189	18 725
Titres à revenu fixe	45 377	20 418	38 475	104 270
Actions	13 519	17 506	136 426	167 451
Placements collectifs	41 778	14 984	159 985	216 746
Participations	155	–	68	223
Prêts	267	304	86	658
Instruments financiers dérivés	–	76 839	1 192	78 031
<b>Total</b>	<b>114 632</b>	<b>130 050</b>	<b>341 422</b>	<b>586 104</b>

<b>Charges liées aux placements de capitaux</b>	Charges pour gestion du capital et intérêts	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	
Terrains et constructions	–3 972	–	–2 558	–6 530
Titres à revenu fixe	–	–61 084	–10 373	–71 457
Actions	–	–3 582	–27 556	–31 138
Placements collectifs	–	–486	–7 669	–8 155
Participations	–	–	–	–
Prêts	–	–23	–1 849	–1 872
Instruments financiers dérivés	–	–149 615	–35 592	–185 206
Charges pour gestion du capital	–8 946	–	–	–8 946
<b>Total</b>	<b>–12 918</b>	<b>–214 791</b>	<b>–85 596</b>	<b>–313 305</b>

<b>Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux</b>	<b>–105 200</b>
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>167 599</b>

	Produit courant	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2023
	12 758	–	500	13 258
	38 351	9 441	6 780	54 572
	11 242	1 695	101 446	114 383
	38 152	10 959	64 675	113 786
	309	–	–	309
	77	–	–	77
	–	71 846	48 108	119 955
	<b>100 890</b>	<b>93 941</b>	<b>221 509</b>	<b>416 339</b>

en milliers de CHF

	Charges pour gestion du capital et intérêts	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	
	–3 818	–	–11 470	–15 287
	–	–28 343	–73 611	–101 954
	–	–871	–55 596	–56 467
	–	–3 754	–19 107	–22 861
	–	–	–147	–147
	–	–	–945	–945
	–	–54 130	–300	–54 430
	–8 910	–	–	–8 910
	<b>–12 728</b>	<b>–87 098</b>	<b>–161 174</b>	<b>–261 000</b>

–7 000

**148 340**

en milliers de CHF

# Explications concernant le bilan consolidé

9. Placements de capitaux	31.12.2024	31.12.2023
Terrains et constructions	626 047	600 818
Titres à revenu fixe	3 064 200	3 149 784
Actions	705 016	588 904
Placements collectifs	1 886 909	1 641 592
Participations	1 324	1 256
Prêts	6 230	6 659
Instruments financiers dérivés	-34 399	47 809
<b>Total</b>	<b>6 255 327</b>	<b>6 036 821</b>

en milliers  
de CHF

Sauf indication contraire, les placements de capitaux sont évalués aux valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue. Si la valeur actuelle n'est pas connue ou ne peut pas être déterminée, l'inscription au bilan se fait exceptionnellement à la valeur d'acquisition, après déduction des éventuelles corrections de valeur.

Dans les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur supplémentaires sont apportées. Les réévaluations ou amortissements annuels sont comptabilisés comme des bénéfices ou pertes non réalisés dans le compte de résultat (chiffres bruts).

Les **terrains et les constructions** (y c. les immeubles à usage privé) sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale effectués par un tiers indépendant (évaluation à l'aide de la méthode «discounted cash flow», DCF) servent de point de départ. Les immeubles à usage privé et les terrains non construits apparaissent avec les placements. Les immeubles en construction sont également présentés dans les placements et évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Les **titres à revenu fixe** sont évalués selon la méthode d'amortissement des coûts.

Les **participations** assorties d'un droit de vote compris entre 20% et 50% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (Evaluation Equity). Le résultat proportionnel et le capital propre proportionnel sont repris en tant que valeur comptable de la participation (non consolidée).

Les **prêts** sont inscrits au bilan à la valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les **instruments financiers dérivés** sont évalués aux valeurs du marché. Font partie des dérivés les opérations de change à terme et les futures (contrats à terme). Les opérations de change à terme servent à couvrir les risques de change liés aux placements de capitaux. La CSS utilise des futures pour pouvoir contrôler la durée. Comme les contrats sont compensés chaque jour, ces futures ne présentent aucune valeur du marché pour le bilan.

<b>Terrains et constructions</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Terrains non construits	49 593	43 236
		en milliers de CHF

<b>Titres à revenu fixe</b>		
Valeurs du marché	3 071 974	3 034 230
		en milliers de CHF

#### Participations

Comprend la participation minoritaire de 30,9% dans la SSS Service Sinistres Suisse SA, Zurich.

#### Securities Lending

Valeur du marché des titres empruntés	171 014	55 617
Valeur du marché des titres à revenu fixe enregistrés en tant que garantie	190 751	63 191
		en milliers de CHF

Les activités de prêt/emprunt de titres (Securities Lending) sont exercées auprès d'UBS Switzerland AG (banque de dépôt).

#### Instruments financiers dérivés

	But	Devise	Valeur du marché (actifs)		Valeur du marché (passifs)		Total	
<b>Devises</b>			<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Opérations à terme	Garantie	AUD	451	128	-13	-1	438	127
Opérations à terme	Garantie	CAD	41	456	-218	-1	-177	455
Opérations à terme	Garantie	DKK	-	24	-5	-	-5	24
Opérations à terme	Garantie	EUR	65	10 969	-2 805	-49	-2 740	10 921
Opérations à terme	Garantie	GBP	0	1 580	-1 236	-4	-1 236	1 576
Opérations à terme	Garantie	JPY	392	517	-156	-94	236	423
Opérations à terme	Garantie	NZD	2	-	-	-	2	-
Opérations à terme	Garantie	SEK	0	-	-	-11	0	-11
Opérations à terme	Garantie	USD	240	34 434	-31 157	-140	-30 917	34 294
<b>Total</b>			<b>1 192</b>	<b>48 108</b>	<b>-35 592</b>	<b>-300</b>	<b>-34 399</b>	<b>47 809</b>
								en milliers de CHF

## 10. Immobilisations incorporelles

	Logiciels informatiques	Total
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2022</b>	<b>3 783</b>	<b>3 783</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	14 158	14 158
Entrées	386	386
Sorties	-4 554	-4 554
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	<b>9 990</b>	<b>9 990</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022	-10 375	-10 375
Amortissements planifiés	-1 998	-1 998
Sorties	4 554	4 554
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	<b>-7 819</b>	<b>-7 819</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2023</b>	<b>2 171</b>	<b>2 171</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	9 990	9 990
Entrées	411	411
Sorties	-3 784	-3 784
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	<b>6 617</b>	<b>6 617</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-7 819	-7 819
Amortissements planifiés	-1 313	-1 313
Sorties	3 784	3 784
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	<b>-5 348</b>	<b>-5 348</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2024</b>	<b>1 269</b>	<b>1 269</b>

en milliers  
de CHF

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif sont évaluées selon leurs coûts d'acquisition ou de fabrication et amorties linéairement à la charge du compte de résultat selon la durée d'utilisation estimée d'un point de vue économique. La durée d'amortissement des logiciels informatiques est de cinq ans.

11. Immobilisations corporelles	Installations d'exploitation, mobilier et aménagements locatifs	Matériel informatique	Total
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2022</b>	<b>3 970</b>	<b>11 965</b>	<b>15 935</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	7 241	27 465	34 706
Entrées	1 533	9 759	11 292
Sorties	-374	-5 785	-6 158
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	<b>8 401</b>	<b>31 439</b>	<b>39 840</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022	-3 271	-15 500	-18 771
Amortissements planifiés	-1 097	-6 288	-7 385
Sorties	374	5 785	6 158
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	<b>-3 995</b>	<b>-16 003</b>	<b>-19 998</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2023</b>	<b>4 406</b>	<b>15 436</b>	<b>19 842</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	8 401	31 439	39 840
Entrées	4 052	8 845	12 897
Sorties	-214	-5 459	-5 674
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	<b>12 238</b>	<b>34 824</b>	<b>47 063</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-3 995	-16 003	-19 998
Amortissements planifiés	-1 557	-6 965	-8 522
Sorties	214	5 459	5 674
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	<b>-5 337</b>	<b>-17 509</b>	<b>-22 845</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2024</b>	<b>6 902</b>	<b>17 316</b>	<b>24 217</b>

en milliers  
de CHF

Les immobilisations corporelles portées à l'actif sont évaluées selon leurs coûts d'acquisition ou de fabrication et amorties linéairement à la charge du compte de résultat selon la durée d'utilisation estimée d'un point de vue économique. La durée d'amortissement est de cinq ans pour le matériel informatique et de huit ans pour les équipements et le mobilier. Les aménagements locatifs sont amortis sur une période supérieure à huit ans ou, si celle-ci est plus courte, sur la durée du bail.

## 12. Provisions actuarielles pour propre compte

	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations	Provisions de sécurité et pour fluctuations	Provisions de vieillissement	Provisions pour participation aux excédents	Autres provisions	Total	Part des réassureurs
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>8 605</b>	<b>1 328 070</b>	<b>998 132</b>	<b>540 100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 874 907</b>	<b>270</b>
Constitution	668	399 810	–	–	2 290	20 000	422 768	–
Dissolution	–	–	–112 000	–1 100	–	–	–113 100	–270
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>9 273</b>	<b>1 727 880</b>	<b>886 132</b>	<b>539 000</b>	<b>2 290</b>	<b>20 000</b>	<b>3 184 575</b>	<b>–</b>
Constitution	795	206 740	63 370	10 500	9 330	–	290 735	–
Utilisation	–	–	–	–	–	–20 000	–20 000	–
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>10 068</b>	<b>1 934 620</b>	<b>949 502</b>	<b>549 500</b>	<b>11 620</b>	<b>–</b>	<b>3 455 310</b>	<b>–</b>

en milliers de CHF

Les **reports de primes** comprennent les primes délimitées au prorata par année.

Les **provisions pour sinistres et prestations** sont calculées à la date de clôture du bilan selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance et au moyen du taux d'exécution. La part des réassureurs concerne les provisions pour sinistres et prestations.

Les **provisions de sécurité et pour fluctuations** sont constituées pour les volatilités des risques actuariels. Les provisions pour fluctuations sont utilisées pour couvrir les coûts des prestations imprévisibles ou pour compenser les découverts inattendus des provisions pour sinistres et prestations ainsi que des provisions de vieillissement. Chaque année, on calcule une valeur cible et un montant maximal par produit. Les deux valeurs correspondent à l'expected shortfall (déficit prévu) des risques sous-jacents avec un niveau de sécurité différent. Les provisions de sécurité sont constituées pour d'autres risques liés aux affaires d'assurance et utilisées pour couvrir les risques d'entreprise imprévus. Les pourcentages des prestations nettes, qui sont provisionnés par catégorie de risque à titre de valeur maximale, s'élèvent à 9,0% pour les risques opérationnels et liés au marché financier, à 7,0% pour les risques juridiques et stratégiques ainsi qu'à 4,0% pour les risques en matière de personnel, culturels et les autres risques liés à l'activité d'entreprise.

Les **provisions de vieillissement** sont constituées pour pouvoir financer à l'avenir la hausse des coûts d'un portefeuille de personnes assurées vieillissant.

Les **provisions pour participation aux excédents** comprennent le bonus pour absence de prestations pour certains produits d'assurance. Les personnes assurées qui ne sollicitent aucune prestation au cours de la période de référence définie reçoivent un bonus au sens d'une participation aux excédents l'année suivante.

Les **autres provisions actuarielles** à fin 2023 comprennent les provisions pour le remboursement de primes selon le plan d'utilisation du 13 juin 2023 concernant les remboursements de provisions pour vieillissement (assurance Standard). Avec le remboursement unique effectué durant l'année sous revue en faveur des personnes assurées disposant d'une assurance Standard, cette provision a pu être entièrement utilisée.

### 13. Provisions non actuarielles

	Personnel et restructuration	Remboursements de primes	Santé365	Impôts	Autres	Total
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>38 755</b>	<b>129 000</b>	<b>105 484</b>	<b>8 520</b>	<b>6 421</b>	<b>288 180</b>
Constitution	35 272	–	–	13 390	100	48 762
Utilisation	–37 299	–	–30 081	–	–	–67 380
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>36 729</b>	<b>129 000</b>	<b>75 403</b>	<b>21 910</b>	<b>6 521</b>	<b>269 562</b>
Constitution	54 119	–	135 000	–	200	189 319
Dissolution	–	–	–	–16 396	–	–16 396
Utilisation	–39 341	–	–30 793	–	–	–70 134
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>51 506</b>	<b>129 000</b>	<b>179 610</b>	<b>5 514</b>	<b>6 721</b>	<b>372 351</b>

en milliers de CHF

Si une sortie de fonds est probable, une provision correspondante est constituée pour des engagements juridiques et factuels découlant d'un événement passé.

Des explications sur les **remboursements de primes** figurent dans les autres indications concernant les engagements conditionnels se trouvant à la page 24.

En 2020 et 2024, la provision **Santé365** a été constituée dans un but précis dans le cadre de l'affectation des bénéfices décidée par l'assemblée générale. Elle est le point de départ des deux initiatives de fidélisation de la clientèle «active365» (programme de bonus) et «enjoy365» (plateforme de vente).

Les **autres provisions non actuarielles** contiennent des provisions pour risques de procès, un litige en cours et un prélèvement supplémentaire dans le cadre des biens immobiliers.

### 14. Provision pour risques liés aux placements de capitaux

	Total
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>824 300</b>
Constitution	7 000
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>831 300</b>
Constitution	105 200
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>936 500</b>

en milliers de CHF

La provision pour risques liés aux placements de capitaux couvre les risques du marché. Le montant théorique dépend du concept de la value at risk (VaR) avec un niveau de certitude de 99,9% (année précédente: 99,9%).

### 15. Comptes de régularisation actifs

	31.12.2024	31.12.2023
Intérêts courus placements en capitaux	20 096	17 280
Compensation des risques	79 597	41 598
Autres	64 828	10 225
<b>Total</b>	<b>164 521</b>	<b>69 104</b>

en milliers  
de CHF

Les comptes de régularisation actifs sont indiqués à leurs valeurs nominales.

### 16. Créances

Preneurs d'assurance	334 123	314 876
Organisations d'assurance	6 021	5 726
Fournisseurs de prestations	108 837	106 490
Agents et intermédiaires	15 784	10 625
Réassureurs	18	–
Instances étatiques	72 572	62 807
Autres	19 341	12 522
<b>Total</b>	<b>556 695</b>	<b>513 046</b>

en milliers  
de CHF

Les créances sont comptabilisées à leurs valeurs nominales compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique. Les créances contiennent des corrections de valeur à hauteur de (en milliers de CHF) 38 952 (année précédente, en milliers de CHF: 31 211).

### 17. Comptes de régularisation passifs

Autres	28 044	27 475
<b>Total</b>	<b>28 044</b>	<b>27 475</b>

en milliers  
de CHF

Les comptes de régularisation passifs sont indiqués à leurs valeurs nominales.

### 18. Engagements

Preneurs d'assurance	944 730	868 187
Organisations d'assurance	104	9
Fournisseurs de prestations	2 859	175 084
Agents et intermédiaires	5 656	5 362
Organisations et personnes proches	5 434	4 854
Instances étatiques	25 635	29 066
Autres	20 130	17 664
Hypothèque	10 180	10 260
<b>Total</b>	<b>1 014 727</b>	<b>1 110 486</b>

en milliers  
de CHF

Les engagements sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

# Engagements issus des institutions de prévoyance

## Utilité économique/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture (+) ou découvert (-) selon institution de prévoyance		Part économique de l'employeur		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Fondation de prévoyance pour le personnel de la CSS Assurance	86 647	40 156	-	-	-28 670	-27 381
Fondation de prévoyance pour les cadres de la CSS	4 109	2 333	-	-	-3 867	-3 521
<b>Total</b>	<b>90 757</b>	<b>42 489</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-32 537</b>	<b>-30 902</b>

en milliers  
de CHF

Les derniers comptes annuels disponibles (31.12.2023 et 31.12.2022) des institutions de prévoyance constituent la base de calcul de l'excédent ou du déficit de couverture.

## Principales transactions avec des organisations et personnes proches

	2024	2023
<b>CSS Association</b>		
Rémunération de la CSS Holding SA	-350	-490
		en milliers de CHF
<b>Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents et pour les cas de rigueur</b>		
Prêt à la CSS Assurance SA	-4 364	-4 181
Intérêts facturés (2024: 7,28%, 2023: 6,44%)	-314	-253
Don de la CSS Assurance SA	-500	-500
		en milliers de CHF
<b>Fondation de prévoyance pour le personnel de la CSS Assurance</b>		
Solde du compte courant au 31.12 avec la CSS Assurance-maladie SA	-719	-184
Intérêts facturés (2024: 1,50%, 2023: 1,50%)	-19	-14
Honoraires facturés pour prestations et autres coûts facturés (CSS Assurance-maladie SA)	325	270
		en milliers de CHF
<b>Fondation de prévoyance pour les cadres de la CSS</b>		
Honoraires facturés pour prestations (CSS Assurance-maladie SA)	35	35
		en milliers de CHF

+ en faveur du Groupe CSS  
- à la charge du Groupe CSS

# Autres informations

## Honoraires de l'organe de révision

	2024	2023
Prestations de révision	497	515
Autres prestations	65	130
<b>Total</b>	<b>561</b>	<b>645</b>

en milliers  
de CHF

## Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des propres engagements et actifs soumis à une réserve de propriété

En lien avec des garanties bancaires	1 509	1 177
En lien avec des comptes d'épargne garantie de loyer	9	9
<b>Total</b>	<b>1 518</b>	<b>1 185</b>

en milliers  
de CHF

## Autres engagements financiers à ne pas inscrire au bilan

Engagements provenant de contrats de location de longue durée ayant une durée résiduelle de plus de douze mois	25 980	26 393
--	--------	--------

en milliers  
de CHF

## Engagements conditionnels

### Groupe TVA

Les sociétés du Groupe CSS et la CSS Association font partie d'un groupe TVA et répondent ainsi de manière solidaire des dettes TVA envers l'Administration fédérale des contributions à Berne.

### Obligation de financement Well Gesundheit AG

La CSS Holding SA détient une participation de 18,6% dans Well Gesundheit AG.

Dans le contrat de fidélisation des actionnaires et de coopération du 31 mai 2022, les parties s'engagent à mettre à disposition au maximum CHF 14,5 millions au prorata de leurs participations dans Well Gesundheit AG, jusqu'à ce que le seuil de rentabilité soit atteint selon le business plan. En 2024, une convention complémentaire au contrat de fidélisation des actionnaires a été signée, et le montant a été relevé de CHF 3,0 millions pour atteindre CHF 17,5 millions au total. La part de la CSS Holding SA se monte à CHF 3,3 millions. En 2024, le montant de CHF 0,3 million a été versé à Well Gesundheit AG en tant que prêt d'actionnaire. Au 31 décembre 2024, il existe une obligation ouverte de financement à hauteur de CHF 0,8 million (année précédente: CHF 0,6 million).

### Décision du 15 juillet 2022 de la FINMA concernant l'allocation des frais administratifs

Dans son évaluation, la FINMA a estimé que les frais administratifs des années 2013 à 2019 avaient été attribués unilatéralement à l'assurance complémentaire. Dans une décision, la FINMA oblige la CSS Assurance SA à rembourser CHF 129 millions de primes d'assurance complémentaire aux personnes assu-

rées. La décision de la FINMA n'est pas devenue exécutoire et a été contestée par la CSS Assurance SA devant le Tribunal administratif fédéral. Ce dernier n'a pas encore statué. Pour les années 2013 à 2019, des provisions ont été constituées à hauteur de CHF 129 millions. Pour les années 2020 à 2022, aucune provision n'est constituée, car cette période n'est pas concernée par la décision de la FINMA.

### Obligations de remise en état

Il existe parfois des obligations de remise en état dans le cadre des contrats de location et des aménagements locatifs. Lorsque les baux à loyer prennent fin, des frais de remise en état peuvent être occasionnés. Il existe une incertitude en ce qui concerne à la fois la probabilité que ces obligations surviennent et le montant exact des coûts associés. En raison de ces incertitudes, on renonce à constituer des provisions.

### Engagements de capitaux en suspens

Dans le cadre des investissements dans des placements collectifs de capitaux, des engagements de capitaux ouverts s'élevaient à CHF 62,8 millions (année précédente: CHF 49,5 millions) pour les fonds d'infrastructure et à CHF 3,8 millions (année précédente: CHF 0 million) pour les fonds d'investissement alternatifs au 31 décembre 2024.

## Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels consolidés (28 mars 2025), il ne s'est produit aucun événement important après la date de clôture du bilan.

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de CSS Holding SA, Lucerne

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de CSS Holding SA et ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, les flux de trésorerie consolidé et l'état des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 24) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou si il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, 8050 Zürich  
Telefon: +41 58 792 44 00, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in blue ink that reads 'Martin Schwörer'.

Martin Schwörer  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink that reads 'Angela Marti'.

Angela Marti  
Experte-révisseuse agréée

Zurich, le 28 mars 2025

